

AVIS

AT.23.112.AV

Programme communal de développement rural de VERLAINE

Avis adopté le 22/12/2023

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande :

- *Demandeur :* Commune de VERLAINE
- *Auteur de projet :* SEN5
- *Organisme d'accompagnement :* Fondation rurale de Wallonie
- *Autorité compétente :* Gouvernement wallon

Avis :

- *Référence légale :* Art. 13§2 du décret relatif au développement rural du 11/04/2014
- *Date de réception du dossier :* 23/10/2023
- *Délai de remise d'avis :* 2 mois
- *Audition :* 15/12/2023

Projet :

- *Fiche-projet demandée en 1^{ère} convention-exécution :* Aménagement de la maison rurale « Les Thuyas » et de ses abords
- *Date d'approbation par le Conseil communal :* 25/09/2023

Brève description du projet et de son contexte :

La commune de Verlaine, située dans la province du Liège et dans la région agrogéographique de Hesbaye liégeoise, est le résultat de la fusion administrative de 4 villages (Verlaine, Seraing-le-Château, Chapon-Seraing et Bodegnée).

Au premier janvier 2023, elle comptait 4312 habitants pour une superficie de 24,4 km².

La stratégie de développement à 10 ans pour la commune repose sur 7 enjeux :

- Intégrer le bâti existant et futur dans le respect des caractéristiques du territoire ;
- Proposer des alternatives aux énergies fossiles, tant d'un point de vue de la mobilité que de l'énergie ;
- Préserver, restaurer et développer le cadre naturel ;
- Accompagner de manière qualitative et intergénérationnelle toutes les tranches de la population ;
- Favoriser les rencontres et le dialogue entre les habitants ;
- Valoriser les ressources économiques locales ;
- Soutenir et encourager les initiatives associatives et citoyennes.

Avis

Le Pôle Aménagement du territoire remet un avis favorable sur le projet de programme communal de développement rural (PCDR) de la commune de VERLAINE.

Le diagnostic permet d'avoir une bonne vision globale du territoire communal. Le Pôle regrette toutefois la faiblesse du volet agricole qui ne prend pas suffisamment en considération l'importance de l'agriculture sur ce territoire. Pour le Pôle, ce volet n'est pas assez approfondi ni actualisé. Par exemple, il ne prend pas assez en compte l'impact de l'agriculture sur la nature, les MAEC et les liens avec le développement éolien.

Concernant la partie 2, la méthodologie utilisée par l'organisme d'accompagnement pour encadrer le processus participatif est de très bonne qualité. Le Pôle apprécie l'effort fourni pour tenter de sensibiliser la population au processus participatif malgré les conditions sanitaires qui auraient pu le ralentir ou le compliquer. Il en résulte une très bonne participation de la population ainsi qu'une bonne appropriation citoyenne du projet. Le Pôle constate en outre la sensibilisation du bureau d'étude à la participation citoyenne.

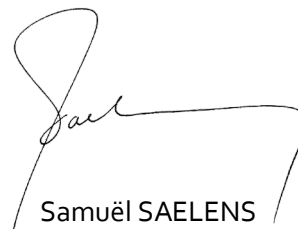
Le Pôle considère que le diagnostic partagé est léger. Les enjeux qui en découlent sont trop généraux et peu spécifiques au territoire de la commune de Verlainne.

Le Pôle relève également une stratégie trop générale et peu spécifique au territoire.

Concernant la partie 5, le Pôle constate que les fiches sont structurées en fonction de 4 domaines définis comme fil conducteur (mobilité, nature, énergie, dynamique locale et lien social). Ceux-ci, présentés devant le Pôle, auraient pu être mieux mis en évidence dans le dossier, en vue d'une meilleure compréhension.

Le Pôle décèle cependant difficilement la dynamique menée durant le processus d'élaboration du PCDR de par le fait que la liste des projets du lot o semble être complétée par des projets qui sont menés dans le cadre de diverses politiques communales.

Enfin, concernant la fiche-projet prévue en première convention, à savoir l'aménagement de la maison rurale « Les Thuyas » à Verlainne et de ses abords, le Pôle souligne son côté fédérateur et sa bonne localisation. Il invite toutefois la commune à réfléchir quant à la bonne solution à envisager en ce qui concerne les travaux, vu le budget estimatif important, et quant aux éventuels problèmes de stationnement.



Samuël SAELENS
Président